

DIRECTION GÉNÉRALE

Christian DUBLÉ
Directeur des Centres Hospitaliers de
VIENNE, BEAUREPAIRE, CONDRIEU et
du PILAT RHODANIEN
Président du Comité Stratégique du
GHT VALRHÔNESANTÉ

Jean-François HÉLIE
Secrétaire Général
Directeur de la Communication, de la
Recherche, de la Qualité et des
Usagers
Secrétaire Général du GHT
VALRHÔNESANTÉ

Magdelène HUSTACHE
Chargée des Affaires Générales
et de la Communication
Tél : 04 74 31 32 06
Mail : m.hustache@ch-vienne.fr

Vanessa MORISOT
Secrétaire – Direction Générale
Tél : 04 74 31 32 03
Mail : direction@ch-vienne.fr

Élodie GUEDES
Secrétaire – Direction Générale
Tél : 04 74 31 32 01
Mail : sec.direction@ch-vienne.fr

DÉCISION DU DIRECTEUR N° 2022 – 065

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Autorisation de transport de corps et demande de crémation de l'EHPAD CHASSE SUR RHÔNE

Le Directeur,

- Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 09 mars 2022, nommant M. Christian DUBLÉ directeur des centres hospitaliers de Vienne, Beaurepaire et Condrieu et de l'EHPAD de Beaurepaire et du Pilat Rhodanien,
- Vu l'article L. 6143-7 du Code de la Santé Publique relatif à la compétence des directeurs des établissements publics de santé ;
- Vu les articles D. 6143-33 à D. 6143-38 du Code de la Santé Publique relatifs aux modalités de délégation de signature des directeurs des établissements de santé ;

Décide :

Article 1^{er} : Objet et dispositions spécifiques relatives au domaine de la délégation

Délégation de signature est donnée à Mme ROBERT-GARDE, Cadre de santé de l'EHPAD de Chasse sur Rhône, pour les autorisations de transport de corps sans mise en bière et les demandes de crémation.

En son absence, délégation de signature est donnée à Mme MACRON Julie, Cadre de santé de l'Equipe Pluridisciplinaire des Rééducateurs.

Article 2 : Effet et publicité

La présente délégation prend effet à compter du 09 août 2023.

La présente délégation est publiée sur le site internet du Centre Hospitalier de Vienne.

Fait à Vienne, le 09 août 2023

Christian DUBLÉ

Directeur

